

Méditation

Le pardon béni



Jour 33/168

Perles de la Parole
Par Derek Prince

Une parole de Derek Prince pour vous, tirée de la Parole.

> « Heureux celui à qui la transgression est remise, à qui le péché est pardonné ! Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas d'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude ! » (Psaume 32:1–2, La Bible Segond)

C’est une bénédiction qui nous est accessible à tous. Savez-vous pour quelle raison elle est à la portée de tous ? Parce qu’il n’existe aucun homme qui n’ait jamais péché. Et d’une certaine manière, le fait que nous soyons des pécheurs représente la voie d’accès à cette bénédiction, parce que Dieu brûle de nous remettre nos transgressions. Il aspire à couvrir nos péchés. Il est désireux de ne pas nous les imputer, si nous nous repentons, si nous nous tournons vers lui par la foi.

Le psalmiste cite ici trois choses que Dieu va faire.

Il nous remettra nos transgressions,

il pardonnera nos péchés

et ne nous les imputera pas.

Mais il y a quand même une chose que Dieu requiert de notre part. Il dit "celui dans l’esprit duquel il n’y a point de fraude". Ce que Dieu nous demande c’est d’être sincère, honnête et transparent. Nous n’avons pas à accomplir d’acte religieux, ni à dissimuler, ni à trouver d’excuse, mais nous devons simplement et sincèrement reconnaître que nous avons péché, que nous méritons le courroux et le jugement de Dieu. Nous devons nous détourner de notre péché, le confesser et le reconnaître pour que Dieu pardonne. Puissions-nous donc cultiver cette attitude d’être honnête avec Dieu.

© 1970 - Derek Prince Ministries France

Méditation ★

Transcription: WD-WFTW-033-FRA
Dernière mise à jour: 16 Sept 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

